



La Remuée, le 30 Octobre 2020

A l'attention de Mesdames et Messieurs les présidents des clubs
A l'attention de Mesdames et Messieurs les correspondants des clubs,

Chers amis et amis pongistes,

Pour faire suite :

- Au décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 publié au journal officiel consultable via le lien suivant : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042475143>
- Des arrêtés préfectoraux pris et publiés le 30_10_2020 ainsi que du point de situation COVID19 traitant du confinement dans le département de Seine Maritime consultables via le lien suivant : <https://www.seine-maritime.gouv.fr/Actualites/COVID19-Point-de-situation-Le-confinement-dans-le-departement-de-la-Seine-Maritime>
- Au communiqué de presse de la FFTT paru ce jour consultable via le lien suivant : <http://www.fftt.com/site/actualites/2020-10-30/confinement-communique-de-presse-officiel>

Décisions générales Départementales pour les Etablissements Recevant du Public :

Conséquences de l'application de l'arrêt préfectoral pour les établissements ERP X (établissements sportifs couverts que sont nos lieux d'activité) **sont fermés jusqu'au 1er Décembre 2020 au minimum** sauf pour les activités suivantes :

- Les sportifs professionnels ;

En complément on pourra consulter le décret 2020-1310 et plus précisément le chapitre 4 Sports (articles 42 à 44) que vous pouvez consulter par le lien au début de la note

Des dispositions ou arrêtés complémentaires pouvant être pris par les collectivités territoriales gestionnaires de vos équipements il y a lieu de s'en rapprocher afin d'avoir les conditions particulières applicables.

Décisions concernant les épreuves et actions Départementales suivantes :

- Le Championnat de France par équipe de Seine-Maritime de la D1 à la D4 (sans préjuger des décisions fédérales concernant la décision de la fin de phase 1) **est donc suspendu jusqu'au 1^{er} Décembre**.
- Les épreuves de District : Toutes les épreuves et actions de district sont suspendues **jusqu'au 1^{er} Décembre**
- Le Critérium Fédéral Départemental JEUNES: le tour 2 **est reporté à une date ultérieure**
- Le Critérium Fédéral Départemental SENIORS: le tour 2 **est reporté à une date ultérieure**
- Le Championnat individuel vétéran : le tour 1 est aussi **reporté à une date ultérieure**

L'application nécessaire de ces nouvelles mesures pour la sécurité sanitaire de toutes et tous doit encore plus mettre en avant notre solidarité, car c'est bien en étant tous solidaires, dans ces situations pas si simples que nous surmonterons les difficultés actuelles dans un esprit associatif de compréhension mutuelle, dans l'intérêt de toutes, tous et du Tennis de Table.

Patrick LEVÉE
Président du CD76TT